

Bordereau d'envoi

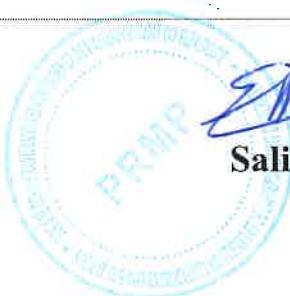
Destinataire : **Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)**

Expéditeur : La Personne Responsable des Marchés Publics/SIRAT SA

Date : **12 AOUT 2024**

N/réf. : **1770 /2024/SIRAT/DG/PRMP/SP-PRMP**

N° d'ordre	Nombre de pièces	Sommaire	Observations
1	1	Avis AMI 12 Etudes techniques, économique, environnementale, sociale et de sécurité routière pour l'aménagement des pistes rurales (Première et deuxième tranches de 1 000 km chacune)	Pour publication



Salifou MAMAN.



REPUBLIQUE DU BENIN

=+==+=

**MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN
CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE : SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SIRAT SA)**

=+==+=+=

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LES ETUDES
TECHNIQUE, ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET DE
SECURITE ROUTIERE POUR L'AMENAGEMENT DES PISTES RURALES
(PREMIERE ET DEUXIEME TRANCHES DE 1 000 KM CHACUNE)**

**Source de financement : BANQUE OUEST AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT (BOAD)**

Références des accords d'avance de fonds :

n°2021031/AF BN 2022 1600 du 21/06/2022
et
n°2022026/AF BN 2022 1400 du 21/06/2022

Référence SIGMAP : PI_ERRnR_87399

AOUT 2024

- 1 -

4. Les prestations sont constituées de quatre (04) missions distinctes pour chaque tranche.

Tranche	Mission N°	Départements couverts	Linéaires (km)
Première	1	Atlantique	244,75
	2	Atlantique	243,79
	3	Atacora-Donga et Borgou-Alibori	267,46
	4	Borgou-Alibori	244
Total 1^{ère} tranche			1 000
Deuxième	5	Zou et Collines	294,06
	6	Ouémé et Plateau	77,26
		Mono et Couffo	227,68
	7	Borgou et Alibori (1)	205
	8	Borgou-Alibori (2)	196
Total 2^{ème} tranche			1 000

La liste des différents axes répartis par missions est en annexe.

Chaque Candidat peut formuler des manifestations d'intérêts pour toutes les missions mais ne pourra être attributaire que d'une seule.

5. Le délai d'exécution des prestations est de :

- Pour la 1^{ère} tranche : cinq (05) mois par missions.
- Pour la 2^{ème} tranche : six (06) mois pour les missions 5 et 6 et quatre (04) mois pour les missions 7 et 8.

6. La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) lance, pour la réalisation de ces prestations, un avis d'appel public à manifestation d'intérêt à l'endroit des Bureaux d'Etudes ou Groupements de Bureaux d'Etudes de l'espace UEMOA qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 62 et 121 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

7. Les consultants intéressés doivent fournir les informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et la preuve de son existence, les références de prestations similaires, liste de personnel qualifié dans les domaines de mission) ainsi que toutes autres informations pertinentes.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon synthétique sur 15 pages au maximum.

12. Aucun bureau d'études engagé pour fournir des services de conseil en vue de l'exécution de la présente mission, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens ou réaliser des travaux afférents au projet.
13. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de monsieur **Salifou MAMAN**, Personne Responsable des Marchés Publics ; e-mail: prmp@sirat.bi et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics: 4ème étage bureau B 57 de l'immeuble SCI Trait d'union, von Obama Beach, quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP : 1109 Cotonou Bénin ; Tél: +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55 ; de 8 h 00 à 12 h 30 minutes et de 14 h 00 à 17 h 30 minutes (heure locale GMT + 1)
14. Les manifestations d'intérêt et les informations produites en un (01) original et trois (03) copies, rédigées en français, doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le Jeudi 12 Septembre 2024 à 10 heures précises (heure locale GMT+1) au **SECRÉTARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS** dont l'adresse est indiquée ci-dessus. L'envoi des manifestations d'intérêt par voie électronique n'est pas autorisé.

Elles doivent porter les indications suivantes :

*«Avis d'appel public à manifestation d'intérêt pour les études du programme d'aménagement des pistes rurales (première et deuxième tranche de 1 000 km chacune).
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SIRAT SA), Immeuble SCI Trait d'union, von Obama Beach, quartier Ahwanleko Plage; 04 BP : 1109 Cotonou Bénin ;
<<A n'ouvrir qu'en séance>>*

Indiquer la ou les mission(s) auxquels le candidat à soumissionner.

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le même jour, soit le 12 Septembre 2024 à partir de 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT +1), dans la salle de conférence de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA).

Cotonou, le 22 Août 2024

La Personne Responsable des Marchés
Publics de SIRAT,



Salifou MAMAN



REPUBLIQUE DU BENIN

=+==+=

**MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN
CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**MAÎTRE D'OUVRAGE DELEGUE : SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SIRAT SA)**

=+==+=

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LES ETUDES
TECHNIQUE, ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET DE
SECURITE ROUTIERE POUR L'AMENAGEMENT DES PISTES RURALES
(PREMIERE ET DEUXIEME TRANCHES DE 1 000 KM CHACUNE)**

**Source de financement : BANQUE OUEST AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT (BOAD)**

Références des accords d'avance de fonds :

n°2021031/AF BN 2022 1600 du 21/06/2022
et
n°2022026/AF BN 2022 1400 du 21/06/2022

Référence SIGMAP : PI_ERRnR_87399

AOUT 2024

- 1 -

4. Les prestations sont constituées de quatre (04) missions distinctes pour chaque tranche.

Tranche	Mission N°	Départements couverts	Linéaires (km)
Première	1	Atlantique	244,75
	2	Atlantique	243,79
	3	Atacora-Donga et Borgou-Alibori	267,46
	4	Borgou-Alibori	244
Total 1^{ère} tranche			1 000
Deuxième	5	Zou et Collines	294,06
	6	Ouémé et Plateau	77,26
		Mono et Couffo	227,68
	7	Borgou et Alibori (1)	205
Total 2^{ème} tranche			1 000

La liste des différents axes répartis par missions est en annexe.

Chaque Candidat peut formuler des manifestations d'intérêts pour toutes les missions mais ne pourra être attributaire que d'une seule.

5. Le délai d'exécution des prestations est de :

- Pour la 1^{ère} tranche : cinq (05) mois par missions.
- Pour la 2^{ème} tranche : six (06) mois pour les missions 5 et 6 et quatre (04) mois pour les missions 7 et 8.

6. La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) lance, pour la réalisation de ces prestations, un avis d'appel public à manifestation d'intérêt à l'endroit des Bureaux d'Etudes ou Groupements de Bureaux d'Etudes de l'espace UEMOA qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 62 et 121 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

7. Les consultants intéressés doivent fournir les informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et la preuve de son existence, les références de prestations similaires, liste de personnel qualifié dans les domaines de mission) ainsi que toutes autres informations pertinentes.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon synthétique sur 15 pages au maximum.

12. Aucun bureau d'études engagé pour fournir des services de conseil en vue de l'exécution de la présente mission, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens ou réaliser des travaux afférents au projet.
13. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de monsieur **Salifou MAMAN**, Personne Responsable des Marchés Publics ; e-mail: prmp@sirat.bj et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics: 4ème étage bureau B 57 de l'immeuble SCI Trait d'union, von Obama Beach, quartier Ahwanleko Plage ; 04 BP : 1109 Cotonou Bénin ; Tél: +229 21 60 45 45 / 97 48 70 55 ; de 8 h 00 à 12 h 30 minutes et de 14 h 00 à 17 h 30 minutes (heure locale GMT + 1)
14. Les manifestations d'intérêt et les informations produites en un (01) original et trois (03) copies, rédigées en français, doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le Jeudi 12 Septembre 2024 à 10 heures précises (heure locale GMT+1) au **SECRÉTARIAT DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS** dont l'adresse est indiquée ci-dessus. L'envoi des manifestations d'intérêt par voie électronique n'est pas autorisé.

Elles doivent porter les indications suivantes :

*«Avis d'appel public à manifestation d'intérêt pour les études du programme d'aménagement des pistes rurales (première et deuxième tranche de 1 000 km chacune).
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SIRAT SA), Immeuble SCI Trait d'union, von Obama Beach, quartier Ahwanleko Plage; 04 BP : 1109 Cotonou Bénin ;
<<A n'ouvrir qu'en séance>>*

Indiquer la ou les mission(s) auxquels le candidat à soumissionner.

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le même jour, soit le 12 Septembre 2024 à partir de 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT +1), dans la salle de conférence de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA).

Cotonou, le 22 Août 2024.

La Personne Responsable des Marchés
Publics de SIRAT,

